



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMISSION MIXTE PARITAIRE FÉDÉRATION HOSPITALISATION PRIVÉE DU 17 NOVEMBRE 2015

La Fédération Santé et Action Sociale CGT et ses négociateurs prennent acte de la rupture de la négociation de ce jour concernant la formation professionnelle au sein de la branche.

A la suite d'une déclaration liminaire CGT lue en début de séance, les employeurs ont dénoncé avec force son contenu allant même jusqu'à vouloir sortir avant son terme ! La CGT a rappelé qu'à chaque fois que la FHP a fait des déclarations liminaires, elle a laissé se dérouler les interventions.

Des jugements ont par ailleurs été portés par certaines organisations syndicales salariés... à l'inverse d'autres (FO, CFE CGC) ont défendu le principe de la déclaration au nom de la démocratie et de la liberté d'expression .

La CGT dénonce cette attaque virulente portée à ses négociateurs et au-delà, à sa Fédération et sa Confédération.

A la suite d'une suspension de séance demandée par les employeurs, ces derniers ont demandé à la CGT de retirer purement et simplement sa déclaration, ce qu'elle a refusé au nom de la liberté d'expression.

Jamais, alors qu'un bon nombre de déclarations du président de la FHP aurait pu faire l'objet d'une telle demande, la CGT, toujours dans le respect de la liberté et du dialogue, n'a accepté le principe d'une annexion au compte-rendu de séance, même si ces déclarations de « politiques politiciennes » dépassaient le cadre du dialogue social entre partenaires sociaux.

La recherche d'un équilibre et d'une sortie par le haut pour la négociation sur la formation professionnelle est fortement entachée ce jour.

Seuls les employeurs sont responsables de cette rupture !

La CGT rappelle qu'elle a fourni ses propositions pour cette paritaire et qu'elle conditionne sa signature et son droit d'opposition à ces dernières, notamment sur l'annexe financière et la création d'un fonds spécifique mutualisé dédié à la qualification !

Montreuil, le 17 novembre 2015

En annexe la déclaration CGT

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

61

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr